

Article 21 du Règlement

[Français]

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

INVITATION GÉNÉRALE À LA CÉLÉBRATION

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président, je me lève en cette Chambre pour souligner que demain des millions de Québécois se réjouiront à l'occasion de la Fête de la Saint-Jean-Baptiste. A titre de député originaire du Québec, je suis sûr que je puis inviter tous mes collègues, qu'ils soient du Québec ou d'autres provinces, à se joindre à moi pour féliciter les Québécois une fois de plus et leur dire que le Canada tout entier fêtera avec eux demain à l'occasion de leur fête nationale.

* * *

● (1410)

[Traduction]

LES DROITS DE LA PERSONNELA CORÉE—ON DEMANDE DE PRIER POUR LES PERSONNES
EMPRISONNÉES POUR LEURS CONVICTIONS

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, la semaine dernière, j'ai reçu une lettre de Shim Sang-Wan, un étudiant coréen que j'ai rencontré il y a quatre ans en même temps que des membres du clergé et des enseignants coréens qui avaient été emprisonnés pour avoir organisé des syndicats.

Lorsque j'ai appris que Shim Sang-Wan avait été emprisonné en mars, je lui ai écrit et il m'a répondu. Je voudrais vous lire maintenant un extrait de sa lettre:

Je tiens à vous exprimer ma gratitude pour votre intérêt bienveillant et pour vos prières lorsque vous avez appris que j'étais en prison.

J'ai été incarcéré le 3 mars pour avoir participé à une manifestation organisée pour protester contre la mort d'un étudiant victime de torture. Cependant, j'ai été libéré peu après, le 30 mars, après la suspension des poursuites et j'ai repris mon travail à l'institut chrétien pour l'étude de la justice et du développement. Je crois devoir cet heureux dénouement à la solidarité et aux prières de nombreux amis tant au pays qu'à l'étranger.

Cependant, en Corée de plus en plus de personnes sont emprisonnées pour avoir pris position en faveur de la justice et de la démocratisation.

Puis-je me permettre de vous demander de prier pour ces personnes qui souffrent et pour l'instauration d'un régime juste et démocratique en Corée?

Je vous prie d'agréer, Monsieur,
l'expression de mes bons sentiments.
Shim Sang-Wan

* * *

LES CATASTROPHESLE 2^E ANNIVERSAIRE DE L'ÉCRASEMENT D'UN AVION D'AIR
INDIA—ON DEMANDE DE POURSUIVRE LES COUPABLES

M. Bill Attewell (Don Valley-Est): Monsieur le Président, la plupart des Canadiens ne se rappellent que trop facilement l'horrible explosion qui a déchiqueté l'avion d'Air India, vol 182, le 23 juin 1985, soit il y a exactement deux ans aujourd'hui. Trois cent vingt-neuf hommes, femmes et enfants innocents ont péri parce qu'une ou plusieurs personnes à l'esprit dérangé avaient caché une bombe à bord avant le décollage du Canada.

J'étais en Irlande à cette époque, l'an dernier, en compagnie du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) où nous avons participé à une cérémonie de bénédiction d'un monument spécial sur le bord de mer dans la baie Dunmanus, à 200 milles du lieu où le vol 182 a plongé dans les eaux glacées et grises de l'Atlantique.

Je me souviens encore du chagrin que portaient dans leur cœur et que l'on pouvait lire dans les yeux des quelque 200 proches venus de l'Inde et du Canada pour assister à ce service funèbre extrêmement touchant.

Bon nombre d'entre eux se sont avancés sur la plage jusque dans l'eau, pour se rapprocher davantage de leurs parents décédés. Certains ont jeté des pétales de fleurs à la mer et les ont suivies du regard pour les voir dériver jusqu'au lieu de l'écrasement.

Des moments comme celui-là devraient galvaniser le gouvernement et le rendre encore plus déterminé à repérer et à poursuivre les coupables. En outre, des études spéciales comme celle amorcée par le sénateur Kelly sur le terrorisme pourraient empêcher que des incidents accablants comme celui-ci, ne se reproduisent à l'avenir.

* * *

LES CATASTROPHESLE 2^E ANNIVERSAIRE DE L'ÉCRASEMENT D'UN AVION D'AIR
INDIA—ON DEMANDE L'INSTITUTION D'UNE COMMISSION
ROYALE

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Monsieur le Président, c'est aujourd'hui le deuxième anniversaire de l'un des moments les plus tristes de l'histoire canadienne. Le 23 juin 1985, 329 hommes, femmes et enfants, la plupart citoyens canadiens, ont péri lorsque l'appareil dans lequel ils prenaient place a explosé en plein ciel au large de l'Irlande par suite d'un attentat terroriste. C'est la tuerie la plus importante et la plus affreuse de toute l'histoire du Canada. Tous les Canadiens ont été scandalisés par l'incroyable brutalité de cet attentat terroriste. Nous pleurons la perte de tellement de nos compatriotes et nous participons à la douleur de leurs familles.

Nous devons aux victimes et aux parents des victimes de la tragédie du vol 182 d'Air India de traîner en justice les responsables de ce crime odieux. Deux ans ont déjà passé et aucune accusation n'a encore été portée. Tous les Canadiens ont le droit de savoir pourquoi l'enquête sur cette affaire a été bâclée par la GRC, le Service canadien du renseignement de sécurité et le gouvernement lui-même.

Il n'y a plus de temps à perdre. On ne peut tolérer davantage d'excuses ou de retards. Le gouvernement canadien a la responsabilité morale de charger une commission royale d'enquête d'examiner la catastrophe d'Air India.

Le gouvernement irlandais et le gouvernement indien ont tous deux tenu leurs enquêtes publiques. Il nous faut en tenir une ici au Canada, non seulement pour trouver les responsables de cet attentat terroriste, mais encore pour examiner la conduite du gouvernement lui-même.